



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies rares

Question écrite n° 86461

## Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les problèmes posés aux patients adultes, atteints d'un angiome facial évolutif, maladie congénitale rare, par une prise en charge insuffisante des interventions chirurgicales après l'échec de tentatives d'emboliser les branches de la lésion. Ces affections, particulièrement handicapantes, peuvent avoir des conséquences graves dans le temps, il lui demande de lui indiquer les mesures qui peuvent être envisagées, dans le cadre du plan maladies rares, pour permettre une meilleure prise en charge des interventions chirurgicales, particulièrement lourdes et onéreuses et qui ne sont pas prévues dans les nomenclatures.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Cardo](#)

**Circonscription :** Yvelines (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86461

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2006, page 1768